

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 11/04/2023 BOP (à compter du 06/05/2023)

### I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : <b>Direction de la santé</b>					
2	LIBELLE DU POSTE : <b>Infirmier</b>					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME RH : 970.01	CODE POSTE : <b>3270</b> CENTRE DE TRAVAIL : 322				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des îles Australes – RURUTU - Centre médical de Moerai					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du médecin référent et du responsable de la subdivision déconcentrée des Iles Australes, l'infirmier assure la permanence, la qualité et la sécurité des soins. Il participe à l'activité administrative et organisationnelle du service ainsi qu'à l'encadrement et la formation du personnel.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le médecin référent du centre médical (Chef de cellule)					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Salle de travail équipé, matériel médical, outil informatique avec accès Internet pour les besoins professionnels					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Demande des capacités d'adaptation et de travail en équipe ;</li><li>- Astreintes (récupération et indemnisation) ;</li><li>- Logement de fonction ;</li><li>- Véhicule de service pour les besoins du service ;</li><li>- Respect des horaires de travail ;</li><li>- Respect de la confidentialité.</li></ul>					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer les soins et les consultations tout-venant ;</li><li>• Assurer la prise en charge initiale des urgences (astreintes) ;</li><li>• Assurer les activités de santé publique : CPI, CPM, médecine scolaire, planning familial, campagne de prévention et de promotion de la santé ;</li><li>• Participer au bon fonctionnement du service de santé.</li></ul>					
14	ACTIVITES ANNEXES <ul style="list-style-type: none"><li>• Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités de prévention et de promotion de la santé ;</li><li>• Participer à l'organisation des missions de consultations spécialisées avancées ;</li><li>• Participer à l'encadrement et la formation du personnel.</li></ul>					

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'Infirmier

**S : Sensibilisation, A : Application ; E : Expert**

17	COMPETENCES :	S	A	E
	A classer dans trois domaines :			
	<b>Connaissances requis :</b>			
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien souhaitable		X	
	<b>Savoir –faire requis :</b>			
	- Maîtrise de l'outil bureautique (minimum Word et Excel)		X	
	<b>Savoir être requis :</b>			
	- Rigueur et assiduité dans le travail			X
	- Capacité d'initiative et d'organisation			X
	- Esprit de synthèse			X
	- Disponibilité			X
	- Polyvalence			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : dans les services de médecine, chirurgie, pédiatrie, urgences, activités préventives de santé publique
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation d'adaptation à l'emploi de 15 jours au Centre de formation aux métiers de la santé des archipels de Moorea-Maiao et/ou formation d'adaptation à l'emploi <i>in situ</i>
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent :

Date :

Signature :